



## NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES École Maternelle de Neuvic

### Horaires

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>6h50 – 8h45 :</b> Accueil périscolaire	<b>6h50 – 8h45 :</b> Accueil périscolaire	<b>6h50 – 8h45 :</b> Accueil périscolaire	<b>6h50 – 8h45 :</b> Accueil périscolaire	<b>6h50 – 8h45 :</b> Accueil périscolaire
<b>8h45 – 11h45 :</b> Enseignement	<b>8h45 – 11h45 :</b> Enseignement	<b>8h45 – 11h45 :</b> Enseignement	<b>8h45 – 11h45 :</b> Enseignement	<b>8h45 – 11h45 :</b> Enseignement
<b>11h45 – 13h30 :</b> Pause méridienne	<b>11h45 – 13h30 :</b> Pause méridienne	<b>11h45 - 12h30 :</b>	<b>11h45 – 13h30 :</b> Pause méridienne	<b>11h45 – 13h30 :</b> Pause méridienne
<b>13h30 – 15h45 :</b> Enseignement	<b>13h30 – 15h45 :</b> Enseignement	Accueil familles (gratuit)	<b>13h30 – 15h45 :</b> Enseignement	<b>13h30 – 15h45 :</b> Enseignement
<b>15h45 – 16h30 :</b> T.A.P (gratuit)	<b>15h45 – 16h30 :</b> T.A.P (gratuit)		<b>15h45 – 16h30 :</b> T.A.P (gratuit)	<b>15h45 – 16h30 :</b> T.A.P (gratuit)
<b>16h30 – 18h30 :</b> Accueil périscolaire	<b>16h30 – 18h30 :</b> Accueil périscolaire		<b>16h30 – 18h30 :</b> Accueil périscolaire	<b>16h30 – 18h30 :</b> Accueil périscolaire

### Organisation de la sortie scolaire :

- Soit l'enfant rentre à la maison avant les TAP (l'enfant est récupéré par la famille)
- Soit l'enfant est inscrit aux TAP (l'enfant est pris en charge par un animateur),
  - o Après les TAP (16h30) l'enfant rentre à la maison
  - o Après les TAP l'enfant part en périscolaire (assuré par les animateurs sur place)

### Les transports scolaires

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Les horaires de bus du matin et du soir sont identiques
- Mercredi  
Les bus passeront à la même heure que les autres matins
- Mercredi midi  
Les bus partent à 11h45 sauf les lignes dont le départ se fait au collège

### Mercredi : Temps périscolaire et accueil de loisirs

- Mercredi matin : périscolaire à partir de 6h50
- Mercredi midi
  - o 11h45 : retour à la maison
  - o 11h45 : garderie jusqu'à 12h30 en attendant l'arrivée des parents
  - o 11h45 : départ à l'accueil de loisirs accompagné d'animateur, repas, activités jusqu'à 18h30

### TAP Maternelle : - les activités seront de préférences des temps récréatifs et ludiques

- Les TAP seront organisés au sein de leur école dans les salles de repos ou dans la cour sous la responsabilité des ATSEM et d'un animateur supplémentaire par groupe.

### Inscription aux TAP :

Les inscriptions aux TAP se feront par périodes entre deux vacances ou à l'année  
Un enfant non inscrit ne pourra être accueilli aux TAP ;  
Un enfant inscrit devra être présent durant toute la période d'inscription.

### Un dispositif évolutif

\*Une organisation prête pour la rentrée 2014/2015 mais susceptible d'évoluer au fil du temps

\*Un comité de pilotage par secteur sera mis en place à la rentrée afin de faire le point régulièrement sur cette réforme.